



Référence CRIJ : D1845

Intitulé du poste : Facilitateur de parcours - CDD

Sa mission : Le facilitateur de parcours assure la cohérence des accompagnements afin de garantir la continuité des parcours des personnes accompagnées ou orientées vers les pôles, en interne et en externe. Il est un acteur fondamental de l'accompagnement en réaffirmant l'individualisation des parcours, l'autodétermination de la personne accompagnée et leur inscription dans un environnement large et ouvert vers le droit commun. Il coordonne et pilote le plan d'accompagnement des personnes accueillies et veille à éviter les ruptures entre les différentes prestations proposées. Il est la personne ressource par rapport au projet de vie et sa déclinaison opérationnelle en lien avec les référents de proximité

Ses activités :

- Pilotage du plan d'accompagnement : mettre en place un plan d'accompagnement en veillant aux attentes, et aux besoins des personnes, veiller à la compréhension des droits et des possibilités existantes, ainsi qu'au choix des étapes à mettre en œuvre, veiller à ce que les décisions retenues soient connues de tous les intervenants et mises en œuvre.
- Communication interne et externe : informer et présenter l'utilité des dispositifs internes et externes ainsi que sa propre fonction, recueillir et transmettre toutes les informations utiles à la cohérence du parcours, aussi bien en amont (informations précédant l'accompagnement au niveau social, scolaire...) que pendant l'accompagnement proposé, assurer le lien avec la MDPH afin d'adapter les orientations en fonction des évolutions du plan d'accompagnement et des prestations délivrées.
- Partenariat et réseau : identifier, développer et s'inscrire dans le réseau partenarial afin de pouvoir le mobiliser au service du parcours de chaque personne accompagnée, mettre en relation et susciter les collaborations entre les différents partenaires, maîtriser le



fonctionnement des différents dispositifs pouvant apporter des solutions aux parcours.

- Continuité du parcours : assurer le suivi des personnes accompagnées après leur sortie de l'établissement, veiller à l'effectivité de leurs droits et de leur capacité d'agir suite à leur accompagnement, mettre en place des indicateurs de satisfaction et d'effectivité d'exercice des droits des personnes sorties des dispositifs.
- Travail en équipe et participation au dispositif institutionnel : organiser, planifier et animer, en collaboration avec les adjoints de direction, les temps d'échanges et de recherche de solution pour les situations porteuses de risques de rupture, participer et faire participer toutes les parties prenantes au projet global de LADAPT, travailler en étroite collaboration avec les équipes pluridisciplinaires et l'environnement proche de la personne accompagnée.
- Participation à la mise en œuvre du service : rendre compte de l'activité, participer aux réunions, aux formations et à l'élaboration du projet de service, veiller à la mise en œuvre de la démarche qualité.

Pré-requis indispensables :

Le (la) candidat(e) aura à minima un diplôme BAC +2 et une première expérience de coordination idéalement dans le champ du handicap.

Le (la) candidat(e) démontrera les compétences suivantes :

construction et suivi du plan d'accompagnement, animation individuelle et collective des personnes accompagnées, gestion de projet, transmission de l'information, communication écrite et outils informatiques. Il (elle) fera également preuve d'organisation, d'adaptation, d'écoute, d'observation, d'initiative et d'autonomie. Les déplacements avec un véhicule de service étant quotidiens le permis B est obligatoire.



Durée / Dates

CDD Date d'embauche : mai à décembre 2021

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures

Salaire : CCN51 (FEHAP)

Lieu de travail : Rouen (76)

Employeur : ADAPT

Contact : Envoyer CV et lettre de motivation avant le 16 avril 2021 à :

LADAPT Normandie, Service RH, 14 rue Henri Spriet, 14120

Mondeville

recrutement.normandie@ladapt.net